Le centenaire du Dr. J. Coaz

Autor(en): **E.Mrt.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **73 (1922)**

Heft 7

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-785138

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

73me ANNÉE JUILLET 1922 № 7

Le centenaire du Dr J. Coaz.

L'année dernière, le *Journal forestier* consacrait quelques lignes à commémorer le centenaire d'Elias Landolt, le créateur de la sylviculture suisse.

Il se doit de ne pas oublier aujourd'hui le centenaire de celui qui — avec ou après Landolt — a le plus fait pour amener à leur état actuel de développement, l'organisation et la législation forestière suisses: le Dr J. Coaz, inspecteur fédéral des forêts de 1875 à 1914.

Originaire de Scanfs, dans les Grisons, né à Anvers le 31 mai 1822, mais rentré de bonne heure au pays, le jeune Coaz débute dans la pratique forestière en travaillant sous les ordres de l'inspecteur forestier de la ville de Coire, puis sous les ordres de l'inspecteur cantonal des Grisons. Il se rend ensuite à Tharandt, en Saxe, où il conquiert son brevet technique à l'Académie forestière. Il reste quelque temps en Saxe comme forestier, mais les Alpes et les Grisons l'attirent. Aucune place n'est vacante; et, de 1844 à 1851, il travaille comme topographe dans les Hautes Alpes Rhétiques, sous les ordres du général Dufour. Il exécute les premiers levés des cartes de Davos et de la Haute- et Basse-Engadine.

Amoureux de son métier, enthousiaste de la montagne, grimpeur infatigable, ses levés de montagnes sont restés classiques. La situation topographique et la structure géologique de la région s'y lisent comme sur une photographie.

Agé de 96 ans, il a publié des souvenirs sur cette période de sa vie. Ils ont paru dans le „Jahrbuch“ du S. A. C. l'année de sa mort, survenue le 18 août 1918.

C'est comme topographe que, le 13 septembre 1850, il fit en 20 heures la première ascension de la Bernina. A 50 ans d'intervalle, âgé de 78 ans, il faisait, le 13 septembre 1900, l'ascension du Weissmies (4031 m) dans la vallée de Saas, appuyé seulement

sur son parapluie, et put ainsi contempler de loin — et de haut — encore une fois, la reine des Alpes rhétiques qu'il ne pouvait plus songer à escalader.

Son activité topographique ne fut interrompue, entre 1844 et 1851, que par la guerre du Sonderbund durant laquelle il fonctionna comme secrétaire particulier du général Dufour.

Mais enfin l'occasion se présente d'entrer dans la carrière forestière! En 1852, Coaz est nommé inspecteur cantonal des forêts des Grisons, poste qu'il occupe jusqu'en 1873. Comme il le dit lui-même: „On vient de me mettre à la tête de 140.000 hectares de forêts vierges ou maltraitées; je suis seul avec un technicien comme adjoint!"

Ces 22 années de Coire sont des années de travail intense: Il organise des cours pour former le personnel forestier nécessaire, il réduit les coupes rases, préconise le jardinage, introduit le martelage officiel des coupes, suscite des reboisements, prépare des règlements communaux.

En 1873, Coaz quitte les Grisons et accepte le poste d'inspecteur cantonal des forêts du canton de St-Gall qu'il occupe pendant deux ans.

Mais son activité, sa compétence, l'autorité qu'il a acquise, ne sont pas restées inaperçues et, en 1875, le Conseil fédéral l'appelle au poste récemment créé d'inspecteur fédéral des forêts, qu'il devait occuper jusqu'en 1914, soit pendant 40 années.

Comme l'a dit notre regretté confrère Hefti, ces 40 années constituent pour la Suisse *l'ère Coaz;* il l'a marquée de son empreinte.

En 1875, tout est à faire et il s'agit de faire passer dans la réalité l'article 24 de la Constitution fédérale révisée. La loi forestière fédérale, dont le projet a été étudié par Landolt, ne sera votée qu'en 1876. La plupart des cantons, en montagne surtout, n'ont pas de lois forestières.

L'œuvre à accomplir est impopulaire, l'opposition est très marquée, les relations avec les autorités cantonales sont souvent rien moins que cordiales, la tâche est délicate!

Mais l'homme est à la hauteur de la tâche. Coaz est patient et tenace. Grâce à son sens diplomatique et à son tact, grâce à sa compétence que chacun reconnaît, tous les obstacles sont surmontés, toutes les résistances et toutes les oppositions sont vaincues.

Aujourd'hui la Suisse peut être fière du rang qu'elle occupe parmi les nations, au point de vue forestier.

Qu'on juge du chemin parcouru de 1875 à 1914 et on reconnaîtra que l'activité de Coaz a grandement contribué à assurer la prospérité du pays. Nous lui devons les bases sur lesquelles se sont développées la législation et l'organisation forestière suisses.

Sans doute, Coaz était davantage géomètre et ingénieur que sylviculteur, mais sa préparation technique s'est faite sous l'empire des idées alors en vigueur. On cherchait avant tout à protéger et à conserver la forêt; la notion de surface était seule à la base des aménagements de forêts et des contrôles forestiers. La sylviculture est une jeune science; Coaz n'a pu qu'en suivre les progrès et y adapter sa manière de voir. Au reste, à chaque jour suffit sa peine!

Le domaine où Coaz se meut avec le plus d'aisance, c'est celui de la topographie, du levé de plans, de la construction de chemins, de la protection de la forêt contre les avalanches et les éboulements.

La forêt protectrice est celle qui l'intéresse surtout.

Mais il avait l'esprit ouvert et accueillant pour tous les progrès. Il a chaudement appuyé et défendu le développement de l'école forestière, la création de la station de recherches, l'augmentation du personnel forestier supérieur et subalterne, le perfectionnement de leur préparation technique, l'amélioration de leur situation financière et de leur position sociale; d'une façon générale, toutes les améliorations étudiées dans le domaine de la législation forestière de la Confédération et des cantons.

En toute occasion, Coaz a courageusement et personnellement soutenu les efforts et les initiatives des autres. Il a été à la fois un initiateur et un réalisateur!

A côté de son activité forestière, son activité scientifique est importante. Botaniste avant tout, il a cependant publié des notices et des articles, ainsi que quelques ouvrages plus volumineux sur les sujets les plus variés: topographie, physique, météorologie, glaciologie, sur les avalanches, sur la pêche et la pisciculture. En tout, 110 numéros environ.

Son activité littéraire s'étend de 1851 à 1918; soit de sa 29e à sa 95e année: jusqu'à sa mort!

Merveilleux exemple de longévité d'esprit!

Fin et distingué; austère, frugal et endurant; travailleur et consciencieux, patriote convaincu, Coaz fut un modèle et un exemple. Peu de vies ont été sans doute aussi complètement remplies et harmonieusement vécues. Il est mort encore droit, l'esprit alerte et vif.

La mort l'a pris comme elle prend les aroles de son canton, qui ne pourrissent ni ne tombent, mais restent debout et se dessèchent lentement.

Son souvenir ne saurait s'effacer de la mémoire de ceux qui ont eu le privilège de l'approcher.

La Suisse et le corps forestier suisse peuvent être fiers de l'œuvre du Dr Coaz. Cette œuvre lui constitue un superbe et impérissable monument. *E. Mrt.*

Jardinage cultural et méthode du contrôle.

M. Biolley a bien voulu honorer d'une réponse nos objections, formulées dans les numéros de février et mars de ce journal, contre la généralisation de son système de contrôle. Il nous reproche un manque de clarté auquel nous allons chercher à remédier, nous excusant d'avoir été forcé par diverses circonstances de renvoyer jusqu'à ce jour notre tentative.

Pour nous autres, vieux praticiens du jardinage cultural, ce traitement paraît d'une simplicité qui en fait un des charmes principaux.

Par des éclaircies périodiquement répétées, nous cherchons à assurer la présence simultanée de tous les étages et de toutes les classes, de favoriser leur développement harmonieux et leur renouvellement à perpétuité.

Telle est notre formule et nous l'appliquons en nous laissant guider dans la conduite des opérations par des considérations culturales diverses que nous inspire l'aspect indéfiniment variable des groupements successivement soumis à l'éclaircie.

Ce faisant, nous avons garde de nous laisser distraire du but poursuivi par des problèmes accessoires de rendement, de possibilité ou de simples prévisions; ceux-ci ne doivent exercer aucune influence sur le caractère purement cultural du martelage, ni sur son degré d'intensité.

Loin de songer à nous soustraire au contrôle, ainsi qu'on l'a suggéré, nous en reconnaissons l'inéluctable nécessité, nous réclamons un plan d'aménagement ainsi qu'une comptabilité, qui soit en mesure d'établir le taux d'accroissement et son rapport avec la diminution ou l'augmentation du matériel.

La méthode du contrôle, en tant que méthode de traitement, vise aux mêmes résultats que le jardinage cultural, dont nous l'avions crue